

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies créés par nous-mêmes ou par des tiers pour vous proposer du contenu personnalisé.

Accepter

Pour en savoir plus sur la protection de vos données, [cliquez-ici](#).

Personnaliser les cookies

Se connecter | S'inscrire

À propos | Radio Télévision Suisse

INFO

SPORT

CULTURE

PLAY

RADIO

TV

PROGRAMME TV

MÉTÉO

PLUS

RECHERCHER

ACCUEIL INFO

EMISSIONS

SUISSE

MONDE

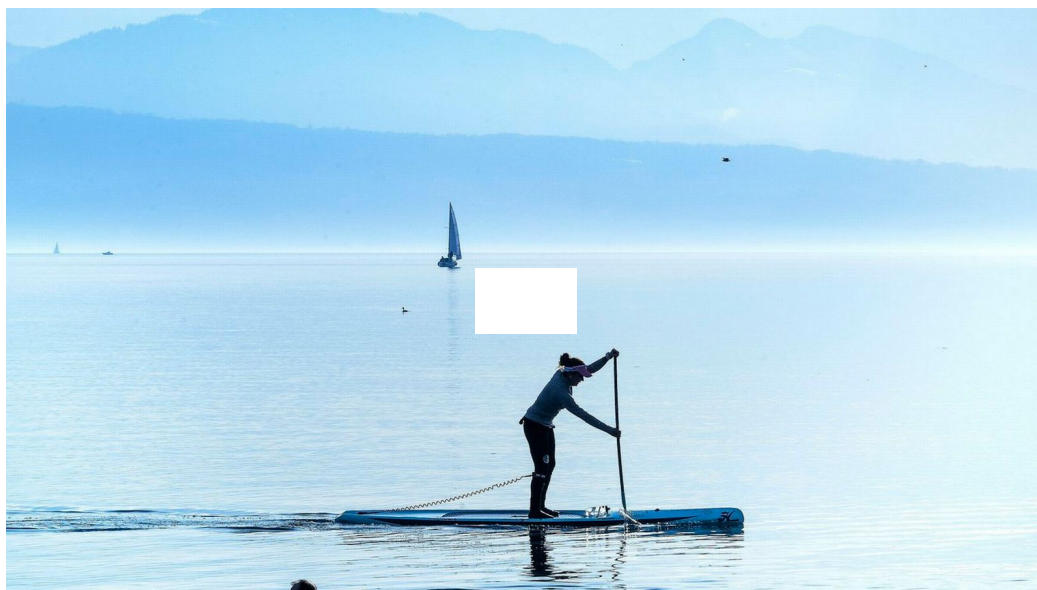
ECONOMIE

PLUS

Rechercher

Environnement Publié hier à 13:00

La pratique du paddle dérange les oiseaux même à grande distance



Pratiquer le paddle en hiver menace des oiseaux d'eau: interview de François Turrian Le 12h30 / 1 min. / hier à 12:45

Le paddle dérange les oiseaux d'eau, même à grande distance. La Station ornithologique suisse à Sempach (LU) plaide pour une interdiction de cette pratique sportive dans une zone d'un kilomètre autour des sites où les volatiles hibernent.

Comparativement à d'autres activités nautiques comme le bateau à rames ou à voile, le paddle, ou planche à rame, a un potentiel de dérangement supérieur sur les oiseaux d'eau, indique une recherche effectuée en Allemagne.

Un rapport de la station lucernoise de Sempach va dans le même sens: un seul sportif sur sa planche peut faire peur à des milliers d'oiseaux à plus d'un kilomètre.

Le paddle étant à la mode et de plus en plus pratiqué toute l'année, la

problématique s'aggrave, notamment lorsque des oiseaux sont dérangés en hiver.

"L'homme prédateur"

"Le problème vient de la silhouette érigée de l'être humain. Pour beaucoup d'animaux, cela évoque l'homme prédateur, l'homme chasseur. Les oiseaux peuvent s'effrayer même à des distances assez considérables", explique mercredi François Turrian, directeur romand de l'Association suisse pour la protection des oiseaux, dans le 12h30 de la RTS.

"Il n'est pas du tout question d'interdire totalement le paddle. C'est un sport qui est quand même écologique, sans moteur. Je pense qu'il est néanmoins possible de pratiquer le paddle dans des endroits appropriés sans s'approcher ou entrer dans les périmètres de protection des oiseaux", précise François Turrian.

Sylvie Lambelet/gma avec ats

Publié hier à 13:00

A consulter également



Comment le stand up paddle colonise les lacs helvétiques

Suisse

6 août 2017

À propos de la RTS

[A propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[Visiter les studios](#)

[Assister aux émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[RTSR](#)

[Médiation](#)

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)